

Certificat

Mortiers et produits connexes Colle à carrelage - Mortier Colle

CERMIGRES (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société CERMIX
BP 14 FR - 62240 DESVRES
Usine FR - 62240 DESVRES

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque Certifié CSTB Certified à compter du 1^{er} octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque Certifié CSTB Certified est maintenu.



06 MC 272

Décision de reconduction n° 2489-06 MC 272 du 22 mai 2017

Cette décision annule et remplace la décision n° 2378-06 MC 272 du 19 septembre 2016

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

C2 - E

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur les chapes à base de sulfate de calcium après primaire : **Chape sulfate de calcium après primaire**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB
Le Directeur Technique

Charles BALOCHE

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION
CERMIGRES (gris et blanc)
DOMAINE D'EMPLOI

- Sols intérieurs et extérieurs
- Murs intérieurs
- Chape sulfate de calcium après primaire
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé

conformément aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PÂTE

- Taux de gâchage : 24 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 6 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 2 h
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 à 30 min environ.

NATURE DES SUPPORTS

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparations particulières
Béton cellulaire	☺
Chape fluide à base de sulfate de calcium	 
Chape asphalte non sablée	
Traces de colle en sol	
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	
Ancien carrelage émaillé non poncé	☺
Ancienne peinture de sol	
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	
☺ application sans primaire	 voir dispositions complémentaires ci-dessous

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES
Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- > Traitement de la périphérie en local E2 : bande de renfort AR12 ou AR12C marouflée dans CERMICRYL (400 g/m²). Laisser sécher 3 h au moins, puis appliquer une seconde couche de CERMICRYL (400 g/m²). Laisser sécher 16 h au moins.
- > Produits de jointoiement associés :
 - en local E2 : CERMIJOINT SOUPLE de la Société CERMIX.

Mur intérieur :

Le produit CERMIJOINT SOUPLE de module d'élasticité $\leq 8\,000$ MPa utilisé pour le jointoiement des carreaux permet de s'affranchir des joints de fractionnement en mur intérieur.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS